



ORGANISATION

L'Aquathlon du Grand Narbonne se déroulera le 14 juin 2014.

L'aquathlon est une course qui consiste à enchaîner sans arrêt du chronomètre une épreuve de natation et de course à pied.

Cette manifestation est organisée par Le club du Grand Narbonne Triathlon en collaboration avec le Conseil Général de l'Aude, Espace de Liberté, la ville de Narbonne et le Grand Narbonne Communauté d'agglomération.

REGLEMENTATION

Article 1

L'« Aquathlon du Grand Narbonne » est constitué de plusieurs épreuves ouvertes à tous non licenciés et licenciés FFTRI.

Catégorie et distance Natation / course à pied

	CATEGORIE	ANNEE DE NAISSANCE	DISTANCE NATATION	DISTANCE COURSE A PIEDS
CREVETTE	Mini poussin	2007 & 2008	50 à 75m	300 à 400m
	Poussin	2005 & 2006	50 à 75m	300 à 400m
GAMBAS	Pupille	2003 & 2004	75-100m	400 à 800m
CRABES	Benjamin	2001 & 2002	100-200m	800 à 1200m
DAUPHINS	Minime	1999 & 2000	150-300m	1200-1600m
REQUINS	Cadet	1997 & 1998	400m – 800 m	1600-5000m
	Juniors	1995 & 1996	400 m – 800 m	1600-5000m
CACHALOT	Seniors	1994-	400 m – 800 m	1600-5000m

Article 2

L'« Aquathlon du Grand Narbonne » se déroule sur le site de l'Espace de Liberté RN9 route de Perpignan

l'épreuve de natation se déroulera dans le bassin olympique extérieur

l'épreuve de course à pieds se déroulera autour du site de l'Espace de Liberté sur chemin et route non ouverte à la circulation.

Article 3

Toutes les épreuves se font sur le principe d'un départ groupé.

Les départs natation se font départ dans l'eau.

Les départs se dérouleront par ordres d'inscriptions.

Article 4

Pièces à fournir

Bulletin d'inscription dûment complété

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'enchaînement de natation et course à pied en compétition, datant d'un moins d'un an ou d'une photocopie de la licence FFTRI 2013 ou la licence UNSS 2013

Une autorisation parentale pour les mineurs

Le règlement de 5 € par course en espèce ou par chèque libellé à l'ordre du Grand Narbonne Triathlon

Les inscriptions seront closes 30 minutes avant le départ de la première épreuve

Une réservation peut se faire par téléphone au 06 15 10 00 84 Elle deviendra effective après réception du bulletin d'inscription dûment rempli et accompagné des pièces administratives avec le règlement. A renvoyer avant le 12 juin 2014.

En cas d'annulation de l'épreuve pour cause de force majeure, les droits d'inscription seront remboursés moins les frais fixes d'organisation par inscription.

Article 5

Programme et horaires :

**BASSIN 50 m EXTERIEUR
COMPLEXE ESPACE DE LIBERTE**

12 H 00 DEBUT DES INSCRIPTIONS ET RETRAIT DES DOSSARDS

13 H 45 BRIEFING

14 H 00 SPRINT INDIVIDUEL ET RELAIS « AQUA BIP BIP !!°

750 m natation +5 km course à pied
(à partir de la catégorie cadet)

Entre 15 H 15 et 15 h 30 * DECOUVERTE (AQUA LOISIRS)

250 m natation + 1 600 m course à pied

Entre 15 H 30 et 16 H 00* « AQUA JEUNES»

- cadets et juniors 200 m natation + 1600 m course à pied
- benjamins et minimes 150 m natation + 1 200 course à pied
- poussins et pupilles 50 m natation + 400 m course à pied

* Départ décalé en fonction du nombre de participants

Ouverture du parc 15 minutes avant chaque course.

Articles 6

Zone de transitions

Le matériel devra être déposé dans le parc de transition avant le premier départ de l'épreuve sur laquelle le concurrent est inscrit.

Les changements de tenue doivent impérativement être effectués dans le parc.

Seuls les participants, les organisateurs peuvent y pénétrer pendant toute la durée de la manifestation.

Les concurrents devront obligatoirement avoir sur eux et visible leur dossard pour avoir le droit de pénétrer et circuler dans la zone de transitions.

Article 7

Conditions générales

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant le cahier des charges de la FFTRI en vigueur.

Les concurrents devront se soumettre aux décisions des arbitres qui seront sans appel

Article 8

Liste des infractions

Les infractions seront sanctionnées par des minutes de pénalités pour :

Gêne volontaires, entraide, affaire mal rangées, parcours coupés,

Cartons rouges

Insulte à un arbitre ou organisateur

Départ anticipé

Article 9

Positionnement des dossard

Lors de l'épreuve de course à pieds le dossard doit être positionné sur le ventre et ne doit pas être plié.

Article 10

Assurance et responsabilité

L'Aquathlon du Grand Narbonne est couvert par l'agrément FFTRI. La participation à l'épreuve se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre l'organisation, quel que soit le dommage occasionné.

Article 11

Récompense et classement

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés par des lots

Chaque concurrent partira de l'aquathlon avec un souvenir de sa participation.

Un pot de l'amitié clôturera cette journée.

